



## Convention « accès aux déchetteries » MODALITES D'APPLICATION

A compter du 01 juillet 2007

Objet : **Dépôt des déchets assimilés des professionnels.**  
Destinataires : **Ressortissants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
et de la CCI de Montpellier**

### *Qui peut accéder à une déchetterie du Syndicat Centre Hérault ?*

➤ *Les véhicules inférieurs à 3,5 tonnes de charge utile.*

➤ *Les professionnels ressortissants du territoire,*

*ayant signés la Convention « Accès aux déchetteries » avec le Syndicat Centre Hérault. Celle-ci prévoit l'acceptation des déchets du professionnel par le Syndicat et, en contrepartie, le respect des modalités de tri et le paiement des factures correspondant aux dépôts par le professionnel.*

*Rappel : Le professionnel présente une copie de la convention au Responsable de déchetterie, va déposer ses produits conformément aux modalités de tri et, avant de repartir, va signer la feuille de suivi.*








*Chaque dépôt du professionnel est inscrit par le Responsable de la déchetterie sur la feuille de suivi (produit, volume). En signant, le professionnel valide la nature et le volume des produits déposés. Ce document sert de base à la facturation.*

➤ *Les professionnels non ressortissants du territoire,*

*Sur présentation d'une attestation de chantier ou de travaux et remise au Responsable de la déchetterie d'un chèque d'avance sur dépôt, libellé au nom du Trésor Public, d'un montant de 60 €.*

*De même, le dépôt du professionnel est inscrit par le Responsable de la déchetterie sur la feuille de suivi (produit, volume + indication « 60 » correspondant à la remise de chèque); puis, celle-ci est signée par le professionnel. Ce document sert de base à la facturation.*

## Quels sont les déchets admis dans les déchetteries ? Tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2007

	- Encombrants	12 € le m <sup>3</sup>	( 6 € le demi-m <sup>3</sup> )	(Modification 2007)
	- Déchets verts	8 € le m <sup>3</sup>	( 40 € la tonne à la plate forme de compostage à Aspiran )	
	- Ferrailles	3 € le m <sup>3</sup>		
	- Cartons	3 € le m <sup>3</sup>	( carton propre et plié )	
	- Bois	3 € le m <sup>3</sup>	( non pollué et non traité )	(Modification 2007)
	- Valorisables triés	Forfait 3 €	( hors encombrants )	
			• Inférieur ou égal à 1 m <sup>3</sup>	
			• Petite quantité de gravats accepté	
	- DTQD	2 € le kg	. Déchets Toxiques en Quantités Dispersées admis en faible quantité	

### A noter :

- Pour les gravats et inertes, en plus grandes quantités, les professionnels doivent s'adresser à la Commune du lieu des travaux.
- Pour les déchets toxiques en quantités dispersées (DTQD), les professionnels peuvent utiliser directement la filière de traitement appropriée (cf [www.guide-dechets.com](http://www.guide-dechets.com)).


### Horaires d'ouverture des déchetteries :

Déchetteries	Jours d'ouverture	Horaire Matin	Horaire Après Midi	Jours de fermeture
Aspiran	Lundi au Samedi	09h - 12h30	14h - 17h30	Dimanche
Clermont l'Ht				
Lodève				
Gignac	Lundi au Samedi <i>Sauf 1 jour de fermeture hebdomadaire</i>	09h - 12h30	14h - 17h30	Jeudi & Dimanche
St André de S.				Mercredi & Dimanche
Aniane				Mardi & Dimanche
Montarnaud	Lundi au Samedi <i>Sauf 1 jour de fermeture hebdomadaire</i>	09h - 12h30	X	Mercredi & Dimanche
Le Pouget				
St Jean de la B.	Lundi au Samedi <i>Sauf 1 jour de fermeture hebdomadaire</i>	X	14h - 17h30	Mercredi & Dimanche
Le Caylar				
Octon				
Paulhan				

### Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser :


**SYNDICAT CENTRE HERAULT**

Route de Canet - BP 29  
34800 Aspiran  
Tel : 04-67-88-44-96  
Fax : 04-67-88-18-47  
[communication@syndicat-centre-herault.org](mailto:communication@syndicat-centre-herault.org)



**MAISON DE L'ARTISANAT DE CLERMONT L'HT**  
3 Avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Ht

- Antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- CAPEB




Tel : 04-67-88-90-80  
Fax : 04-67-88-90-44  
[Clermont@cm-herault.fr](mailto:Clermont@cm-herault.fr)

Tel : 04-67-44-69-98  
Fax : 04-67-44-55-32

**CCI DE MONTPELLIER ACCUEIL DE LODEVE**

12 Boulevard Jean Jaurès  
34700 Lodève  
Tel : 04-67-44-39-95  
Fax : 04 67 44 35 92  
[accueilodeve@montpellier.cci.fr](mailto:accueilodeve@montpellier.cci.fr)

